

CAMP 2024 : LIBRAMONT-CHEVIGNY LA GUERRE FROIDE



Mot du chef de troupe

Chers scouts, chers parents,

Pour commencer, je tiens à vous remercier pour cette deuxième année partagée à vos côtés en tant que membre du staff éclaireurs et première année en tant que chef de troupe. Merci à vous, parents, pour votre confiance, et merci à vous, scouts, pour votre bonne humeur et l'énergie que vous donnez aux réunions. Je remercie également les membres du staff qui sont tous fraîchement arrivés en septembre pour pouvoir continuer de faire vivre la section éclaireur dans l'unité. Je remercie également les membres du staff pour cette année qui ne fut pas de tout repos concernant la prise en main de cette section à mes côtés. De plus, je suis ravi que les nouvelles recrues du staff se soient motivées à rester dans le staff pour les prochaines années.

Entrons maintenant dans l'évènement marquant la fin de chaque année scout, le camp scout. Vous n'ignorez pas que le camp scout marque l'achèvement d'une année remplie de souvenirs, de rencontres, d'amitiés naissantes, de découvertes des autres et de soi, d'apprentissages et d'amusements. Pour ceux qui ont des craintes concernant un camp en tant que scouts ne vous inquiétez pas un camp c'est avant tout le prolongement de l'ambiance qui a été vécue durant les réunions, une ambiance construite sur le bien-être du groupe, sur l'amusement, sur les apprentissages, sur l'évolution individuelle mais aussi l'évolution au sein d'un groupe. Durant un camp, vous êtes poussé à partager des moments uniques, à vivre dans un endroit particulier, l'expérience d'un camp scout est un grand pas pour les nouveaux scouts, le camp scout permet d'évoluer sur la capacité à créer des liens et à vivre avec les autres, les camps scouts ouvrent les scouts à une certaine autonomie de vie tout en évoluant en sécurité grâce à l'encadrement par nous autres animateurs. Pour ceux ayant des craintes concernant cette nouvelle expérience, n'ayez pas peur, foncez ! Un premier camp est sans aucun doute stressant cependant n'oubliez pas que les aînés et vos chefs seront là pour vous épauler et pour vivre des moments incroyables avec l'entière responsabilité de la troupe.

Je terminerai ce mot en vous rappelant que nous autres membres du staff éclaireurs sommes à votre disposition pour répondre à n'importe laquelle de vos questions, que celles-ci concernent le camp ou le déroulement de l'année prochaine. Après ces nombreuses informations, j'espère vous voir en forme et motivé à partir du 5 juillet pour certains et pour tout le reste de la troupe à partir du 07 juillet.

Staff éclaireurs 2k24 🦉

🦉 Gorfou Outbreak 🦉

Thème du camp

Europe, 1946. Le monde sort de son conflit le plus sanglant. Malgré cette paix nouvelle, notre vieux continent est ravagé et tous les pays pansent leurs plaies. Pour aider ces peuples brisés, deux puissances, tels deux grands héros, viennent tendre une main aux Européens pour leur permettre de se relever. Malheureusement, ces deux héros n'ont pas le même idéal. L'un d'eux, les USA, sous une bannière bleue, prône la liberté au prix de l'égalité (libéralisme), tandis que son Némésis, l'URSS, appelée "le géant rouge", défend l'égalité quitte à sacrifier la liberté (communisme). Très vite, les peuples d'Europe vont devoir "choisir" à qui prêter allégeance. Ainsi se forment le bloc Ouest et le bloc Est. Après ces événements, démarre la guerre froide. Lors de cette période glaciale, ponctuée d'affrontements indirects sur les plans sportif, culturel et militaire par le biais d'outils tels que l'espionnage, mais aussi le marketing ou encore la propagande. Pendant les 14 jours de camp, vous devrez défendre les valeurs de votre régime par ces moyens.

Infos pratiques et importantes

LE CAMP SE DÉROULERA DU 7 JUILLET à 11H AU 21 JUILLET 2024 à 10H;

La prairie se trouve Rue Fond del Noue, 9 6800 Libramont-Chevigny (Remagne), 49.979753, 5.510163

- **Où nous écrire**

Troupe de Spa

Nom du scout

Monsieur Samuel Knot

- **Itinéraire**

La prairie étant située le long d'une route, un fléchage sera mis en place depuis le centre du village de Remagne

- **Paiement du camp**

Le prix du camp est de 180€ si vous n'avez qu'un enfant au scout (la section), de 160€ par enfant si vous en avez deux inscrits et de 150€ par enfant si vous en avez trois. Le paiement sera à verser sur le compte de la troupe BE34 7320 7319 0490 avec comme communication "NOM + PRÉNOM + CAMP 2024".

Le prix du camp ne doit pas être un frein à la participation au camp s'il y a un problème pour le paiement contactez-nous.

- **Documents à remplir**

Vous trouverez à la fin de ce carnet l'autorisation parentale ainsi que la **fiche santé individuelle**. En ce qui concerne le responsable du camp, vous noterez Joachim Dupont et pour le nom de l'unité 12ème Hautes - Fagnes.

Ces documents sont à **remettre le 5 juillet** ou 7 juillet en arrivant.

Si le scout doit prendre des médicaments, merci d'en informer les chefs, et ce peu importe que le scout soit autonome dans la gestion et la prise de ses médicaments ou non. Par mesure de sécurité, tout médicament doit être donné aux chefs dès l'arrivée sur la prairie. Le scout devra venir les chercher à l'intendance.

De plus, nous vous demandons **une autorisation écrite** et signée par les parents ou le tuteur légal, attestant que le scout doit prendre tel ou tel médicament, en précisant le dosage et la fréquence. Pour les cas plus spécifiques (médicament peu commun prescrit par un médecin), merci de prendre contact avec Jacques Mackels.

Nous vous prions de nous excuser pour toute cette paperasse administrative. Il s'agit simplement de nous couvrir au maximum au niveau des assurances en cas d'incident. **Sans autorisation écrite, nous ne pouvons légalement que distribuer du paracétamol, de l'isobétadine et du flamigel !**

- **Visite des parents**

Nous invitons les parents à nous rejoindre le dimanche 14 juillet à 12h00 pour un barbecue. Nous fournirons les salades et autres accompagnements mais pensez à prévoir votre viande.

- **Autres**

- Alcool : Comme chaque année, l'alcool est interdit. Nous nous permettrons de renvoyer les scouts chez eux en cas d'abus.

- Il va de soi que toute drogue est strictement interdite !!

- Tabac : Si le scout fume et qu'il a plus de 16 ans, nous autorisons qu'il fume sous surveillance des animateurs à certains moments de la journée et avec une autorisation parentale. En dessous de 16 ans, c'est interdit comme écrit dans la loi. En cas d'abus ou de consommation en cachette, nous nous permettrons de renvoyer les scouts chez eux.

- GSM, MP3, Smartphones, iPad, Game Boy, etc. : Nous vous demandons de venir déposer vos appareils électroniques à l'intendance en arrivant sur la prairie. À savoir que nous déclinons toutes responsabilités concernant les appareils électroniques sur le camp. Seuls les CP et SP y auront accès lors d'activités en dehors de la prairie. Pensez à votre chargeur et à recharger votre crédit d'appel.

- Musique : Les MP3 étant interdits, nous conseillons à chaque CP de se munir d'une radio à pile (le Woodcraft sans musique c'est moins agréable).

- Savon : Seuls les savons écologiques (ex : Ecover ou Sanex Zero Ecolabel) seront autorisés.

- **Contact d'urgence**

DUPONT Joachim

+32 471/19.95.45

Infos pour les scouts

- **Sur toi le jour de ton arrivée**

- Ton uniforme IMPECCABLE (chemise avec insignes, boutons, foulard et short !)
- Autorisation parentale et la fiche médicale individuelle (Fin du carnet de camp)
- Carte d'identité
- Ta bonne humeur

- **A mettre dans ton sac**

- Shorts (5-6)
- T-shirts (15)
- Pulls ou sweat-shirts (3)
- Slips (15)
- Chaussettes (20) : avoir les pieds mouillés c'est vraiment pas cool...
- Pyjamas (2)
- Chaussures d'eau
- Paires de baskets
- Chaussures de marche
- Veste chaude et/ou de pluie
- Maillot et bonnet de bain (pas de maillot - short, les piscines n'acceptent pas)
- Matériel de couchage
- Sac de couchage
- Matelas ou mousse
- Coussin
- Couverture pour les veillées

- **Matériel de toilette**

- Essuies de bain (2)
- Essuies et gants de toilette (2)
- Savon et shampoing respectueux de l'environnement (Ecover ou Sanex Zéro Écolabel)
- Brosse à dents et dentifrice

- Ton nécessaire d'hygiène personnel

● **Matériel divers**

- Lampe de poche (avec des piles, il paraît que ça marche mieux)
- Papier et enveloppes
- Ton instrument de musique si tu en as un et que tu sais en jouer
- Boussole (si tu as)
- Des mouchoirs
- Tes médicaments éventuels + attestation parentale
- Déguisement en rapport avec le thème de camp (cfr photos)
- Sac de linge sale en tissu
- Un petit sac à dos pour les activités en dehors de la prairie
- Un sac à dos de randonnée pour le hike (40 à 80 litres)
- Gamelle, cuillère, fourchette, couteau, gourde (marqués de ton nom !)
- Essuie(s) de vaisselle
- Canif
- Paire de gants de travail
- 1 pot de confiture ou de choco
- Autre matériel qui peut être sympa sans énerver les autres (carnet de champ, jeu de cartes, bonbons, klaxon)

● **Matériel de patrouille**

Cette année, comme chaque année la patrouille doit posséder quelques outils, aliments utiles, mais également indispensables ! Concerne surtout les CP et SP.

Dans ton intendance :

- Essuies de vaisselle
- Brosse, éponge ou autre
- Savon de vaisselle
- Épices (sel, poivre et autres)
- Huile de cuisson, vinaigre et plus si affinité.
- ... Tout ce que tu jugeras indispensable !

- Crème solaire
- Tape
- Compeed
- Désinfectant

Autres :

- Lampe à gaz ou électrique pour éclairer le coin patrouille....
- Papiers journaux en quantité
- Allume- feu, allumettes, etc.

- **Lexique**

Afin que tu puisses comprendre au mieux les jeux nous t'avons mis au point un lexique sur la guerre froide. Il se compose de termes que tu risques de rencontrer pendant ce camp.

Guerre froide : Conflit opposant les USA et l'URSS. Le terme "froide" vient du fait qu'il n'y a jamais eu d'affrontements directs entre les deux puissances.

ONU : Organisation des Nations Unies, fondée le 24 octobre 1945, c'est une organisation de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Équilibre de la terreur : Né suite à l'avènement de la bombe nucléaire, cet équilibre est la certitude que l'utilisation de cette bombe par l'un des deux camps provoquerait l'anéantissement du monde entier.

Pacte de Varsovie : Alliance militaire (et économique) des pays de l'Est (tous communistes) de l'Europe dont la Russie est le chef de file.

Communisme : Système sociétal et économique basé sur le partage équitable des richesses entre tous les habitants.

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Russie de l'époque communiste.

Bloc Est : Aussi connu sous le nom de bloc communiste, il est composé des pays ayant signé le pacte de Varsovie.

KGB : Service de renseignements Russe

Rideau de Fer : Barrière physique entre les deux blocs, parcourant la frontière entre ces derniers de la Mer Baltique à la Turquie.

OTAN : Alliance militaire (et économique) des pays de l'Ouest (tous libéralistes) de l'Europe dont les USA sont le chef de file.

Libéralisme : Système sociétal et économique dans lequel chaque personne tend à s'enrichir dans un monde économique libéré du contrôle de l'État.

USA : United States of America, États-Unis.

Bloc Ouest : Autre nom pour le groupe des pays dans l'OTAN.

CIA : Service de renseignements Américains



Fiche santé individuelle

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scout, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées.
N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :

Né(e) le

Adresse : rue n° bte

Localité : CP : tél. / GSM :

Pays : E-mail :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom - Adresse :

Lien de parenté : tél. / GSM :

E-mail :

Nom - Adresse :

Lien de parenté : tél. / GSM :

E-mail :

Médecin traitant

Nom - Adresse :

..... tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation

.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....

.....

.....



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?
(rougeole, appendicite...)

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui Non

Date du dernier rappel :

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels :

En quelle quantité ?

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient : paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendee®, désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature

Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.





AUTORISATION PARENTALE

Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom :

Adresse complète :

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

père mère tuteur répondant

autorise (prénom, nom)

à participer aux activités des Baladins - Louveteaux - Eclaireurs - Pionniers ⁽¹⁾

de l'unité (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera

du / / au / / à

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/ répondants. ⁽²⁾

Fait à le

Signature⁽³⁾

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale

